

ÉNONCÉ DE POLITIQUE DU  
SCFP SUR LA SANTÉ ET  
LA SÉCURITÉ

---

***C'est assez!***

**SCFP**  
*Au coeur de l'action*

*Congrès national du SCFP • Vancouver, 19-23 novembre 2001*

Au cours des dix dernières années, les questions de santé et sécurité sont passées des lieux de travail aux salles de réunion des comités mixtes, laissant les membres du SCFP et d'autres travailleuses et travailleurs sans grand pouvoir sur ces dossiers.

Maintenant, nous devons ouvrir la porte de ces salles et remettre la santé et la sécurité à l'ordre du jour du militantisme. La vie et la santé de nos membres en dépendent. Il est temps de planifier des stratégies d'édification de notre pouvoir pour assurer la sécurité de nos lieux de travail. Il est temps de redéfinir et d'élargir la définition des questions de santé et sécurité afin de tenir compte de l'évolution de nos lieux de travail et de la vie professionnelle de nos membres. Il est temps de trouver des façons de mobiliser les membres du SCFP autour des enjeux de santé et sécurité.

## LES OBJECTIFS DE L'EMPLOYEUR

Dernièrement, les employeurs et les gouvernements ont plutôt bien réussi à convaincre tout le monde que seuls des « experts » peuvent saisir toutes les complexités des problèmes de santé et sécurité. Comme solution, ils ont favorisé la création de comités mixtes de la direction et du syndicat, conformément à la loi.

Mais ces comités n'ont aucun pouvoir, si ce n'est celui de présenter des recommandations à la direction. Le principe qui les sous-tend – c'est-à-dire qu'il est dans l'« intérêt commun » des travailleuses et travailleurs et des employeurs de protéger la santé et la sécurité – est tout simplement faux. Et il est tout aussi faux de prétendre que les questions de santé et sécurité avanceraient à un nouveau niveau si un esprit de coopération remplaçait les relations antagonistes.

Nous n'avons qu'à regarder les faits. Le nombre de décès et de maladies professionnelles est en hausse. **Depuis les années 70, chaque année, une moyenne de 1 000 travailleuses et travailleurs canadiens ont trouvé la mort au travail.** Chaque année, plus d'un million de travailleuses et travailleurs sont blessés au travail. Près d'un demi-million sont blessés assez gravement pour justifier le versement d'indemnités des accidents du travail. Autour de 10 000 travailleuses et travailleurs meurent chaque année de maladies professionnelles. Et un nombre jamais dévoilé de travailleuses et travailleurs souffrent de harcèlement au travail, ce qui entraîne un stress dont les effets sur la santé sont réels.

Ces chiffres sont époustouflants.

Il y a bien eu quelques percées depuis les 50 dernières années, cela ne fait aucun doute. Mais tous les progrès ne sont dus qu'à une seule chose : les luttes menées par les travailleuses et travailleurs pour améliorer leurs conditions de santé et de sécurité.

Les travailleuses et travailleurs sont descendus dans la rue, se sont adressés aux médias et ont rendu publiques les questions de santé et sécurité. Ces luttes ont présenté la santé et sécurité comme un enjeu très politique – démontrant clairement les conséquences mortelles de l'inégalité des relations de pouvoir au travail.

Les moyens d'action entrepris par les travailleuses et travailleurs ont obligé les gouvernements à adopter des lois qui reconnaissent la précarité des conditions de santé et sécurité de milliers de travailleuses et travailleurs et de leurs familles. Nous avons obtenu le droit légal de refuser, de participer et de savoir. Et la formation en santé et sécurité des travailleuses et travailleurs est devenue un enjeu brûlant.

Les syndicats ont élaboré leurs propres programmes de formation pour accroître le pouvoir de leurs membres en augmentant le niveau de leurs connaissances techniques. Ils ont parlé de la façon de traduire leurs connaissances en action et de tirer le maximum du potentiel presque illimité des membres à se mobiliser sur les questions de santé et sécurité. Les travailleuses et travailleurs ont lutté pour que la discrimination et le harcèlement soient reconnus comme problèmes de santé et sécurité lorsque ceux-ci existent dans nos lieux de travail.

Les syndicats ont aussi lutté pour la mise en place de comités mixtes, sans penser que les employeurs et les gouvernements les utiliseraient pour miner le militantisme en santé et sécurité.

## **NOS INTÉRÊTS NE SONT PAS LES MÊMES**

Dans les faits, les intérêts de nos membres et ceux des employeurs ne sont pas les mêmes. Les employeurs contrôlent le travail que nous faisons, l'endroit où nous le faisons et la façon dont nous le faisons. Ils contrôlent la cadence de notre travail, ainsi que les conditions de santé et de sécurité. Mais c'est nous qui risquons notre santé et notre vie.

Les comités mixtes sont maintenant utilisés pour « dépolitiser » les problèmes de santé et sécurité. Les employeurs font appel au sens de solidarité de nos membres pour la santé et la sécurité de toutes et tous. Ils disent aux représentantes et représentants syndicaux des comités mixtes qu'ils ne sont pas là uniquement pour représenter les intérêts des membres du syndicat – mais qu'ils ont également une responsabilité « plus large » envers l'employeur et des travailleuses et travailleurs.

Ainsi, les questions de santé et sécurité sont devenues de plus en plus spécialisées et nombre des représentantes et représentants syndicaux aux comités sont maintenant des « experts techniques ». Et lorsque les représentantes et représentants en santé et sécurité du SCFP tentent d'adopter des positions fortes et militantes – face à l'employeur ou face à leurs collègues de travail – ils sont souvent isolés par l'employeur et, parfois, par leurs collègues de travail et par les membres du syndicat.

## **RENOUER AVEC LE MILITANTISME EN SANTÉ ET SÉCURITÉ**

Le SCFP doit refaire pencher la balance du pouvoir en faveur des travailleuses et travailleurs plutôt qu'en faveur des employeurs. Nous devons exiger que les comités mixtes redeviennent des forums où les travailleuses et travailleurs peuvent affronter le pouvoir des employeurs. Nous devons dire « C'est assez ! » à l'utilisation des comités mixtes pour coopter les représentantes et représentants syndicaux, pour menacer la solidarité et pour affaiblir notre syndicat.

Ce sont nos membres qui doivent avoir le dernier mot pour décider si leur lieu de travail est sûr ou non et, s'il ne l'est pas, ils doivent exercer leur droit de refuser d'effectuer un travail dangereux. Nous devons commencer à agir sur tous les risques en santé et sécurité comme s'il s'agissait toujours d'une question de vie ou de mort, parce que dans les faits, il est vrai que la santé et la sécurité de nos membres sont en jeu. Nous devons entreprendre une campagne majeure de mobilisation des membres du SCFP pour les pousser à agir afin de protéger nos droits existants au travail. Mais surtout, nous devons mettre au point un programme et une

stratégie pour aider les travailleuses et travailleurs à reprendre le contrôle des enjeux de santé et de sécurité.

Il faut donc faire en sorte que les employeurs et les gouvernements assument leurs responsabilités et assurent des lieux de travail sains et sans danger. Il faut confronter le pouvoir des employeurs en matière de santé et sécurité dans beaucoup d'autres lieux : au travail, à la table de négociation et dans la rue. Sans ces moyens d'action et cette défense militante de notre droit à des conditions saines et exemptes de danger, le nombre d'accidents et de décès continuera de grimper.

## LES DÉFIS

Nous avons élaboré des outils et des stratégies utiles pour aider à éliminer quelques-uns des dangers les plus « traditionnels » qui menacent nos membres – l'exposition aux produits chimiques, le bruit, les températures extrêmes, la mauvaise qualité de l'air à l'intérieur et l'amiante.

Maintenant, nous devons également inciter nos membres à militer plus énergiquement pour la santé et la sécurité et à entreprendre la lutte sur les enjeux d'actualité dans ce domaine, comme le stress, les maladies professionnelles et la violence au travail – incluant tous les types de harcèlement, d'intimidation et de rage de l'air – ainsi que les blessures physiques et émotionnelles résultant des compressions, de la privatisation et de la charge de travail excessive. Les menaces à la santé et à la sécurité créées par l'homophobie, le racisme, le sexisme et d'autres formes de discrimination posent un défi particulier pour les militantes et militants en santé et sécurité.

Nous devons relever ces défis de toutes les façons possibles – par la négociation collective, par la sensibilisation et par l'édification de l'appui à la lutte pour des lieux de travail sains et sans danger (incluant une résistance active des membres au moment où les problèmes surgissent), par l'intégration de nos problèmes en santé et sécurité aux priorités quotidiennes de nos sections locales et par notre travail au comité mixte. Nous devons recommencer à axer notre travail sur les droits des travailleuses et travailleurs. Nous ne pouvons pas nous en remettre uniquement aux représentantes et représentants en santé et sécurité pour faire tout le travail à notre place.

Nous devons également confronter toutes les formes de harcèlement qui empoisonnent le milieu de travail, provoquent du stress et mènent souvent à la violence.

Les communautés autochtones et d'autres communautés marginalisées subissent d'autres dangers environnementaux, comme le déversement de déchets toxiques et l'eau non potable. Le processus qui consiste à concentrer les dangers environnementaux dans des communautés particulières en fonction de la race est appelé racisme environnemental. Ces pratiques doivent être dénoncées et contestées.

## LE PLAN D'ACTION DU SCFP

La nécessité du militantisme en santé et sécurité doit être comprise par les membres à tous les paliers du SCFP. Le militantisme en santé et sécurité a besoin du soutien et de la participation de l'ensemble du leadership du syndicat, de même que de l'appui large de tout l'effectif. L'édification de ce soutien doit être notre principale tâche au cours de la prochaine année.

## **FAIRE DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ UN ENJEU SYNDICAL**

Nous ne pouvons pas compter sur les employeurs ni sur les gouvernements pour résoudre nos problèmes en santé et sécurité. C'est à nous que la tâche incombe et c'est nous qui devons mobiliser tous nos membres et les inciter à agir. Les militantes et militants doivent chercher les causes fondamentales des problèmes en santé et sécurité. Les sections locales doivent s'organiser de façon à gagner du pouvoir et la maîtrise de notre vie. Nous devons commencer à traiter tous les problèmes de santé et sécurité comme des enjeux syndicaux, tout comme la négociation collective et le traitement des griefs.

Le SCFP :

- Rejettera les arguments invoqués par les employeurs et le gouvernement pour démontrer qu'ils ont un intérêt commun avec nos membres en matière de santé et sécurité.
- Incitera tous les travailleuses et travailleurs à exercer leur droit légal de refuser d'effectuer un travail dangereux.
- Incitera tous les militantes et militants à utiliser des moyens d'action collectifs au travail chaque fois que les conditions seront dangereuses.
- Fera pression pour mettre les questions de santé et sécurité sur la table de négociation et les y maintenir jusqu'à ce que nos exigences soient acceptées.
- Formera les membres des comités de santé et sécurité pour qu'ils puissent reconnaître toutes les formes de danger en santé et sécurité au travail relatif au stress, à la violence au travail et au harcèlement et prennent des mesures pour les contrer.
- Descendra dans la rue pour obliger les gouvernements à agir.

## **EXERCER UN CONTRÔLE AU SEIN DES COMITÉS MIXTES**

Nous devons regagner la balance du pouvoir en matière de santé et sécurité pour avoir le dernier mot sur la sécurité de nos conditions de travail. Les comités doivent être renforcés – à la section locale et au travail – et devenir des lieux où l'on peut résister aux exigences de l'employeur. Bien que, en vertu de la loi, les comités doivent se limiter à faire des recommandations, nous pouvons susciter le changement en repolitisant le rôle de nos membres aux comités.

Le SCFP :

- Aidera les sections locales du SCFP à créer des postes de représentantes et représentants en santé et sécurité, ou à consolider ceux qui existent ; ces postes relèveront de l'exécutif et du membership.
- Aidera toutes les sections locales de se doter d'un comité de santé et sécurité actif.
- Veillera à ce que toutes les divisions du SCFP soient dotées de comités de santé et sécurité actifs.
- Insistera pour qu'il y ait des comités de santé et sécurité actifs sur les lieux de travail.
- Aidera les sections locales à tisser des liens plus étroits avec leurs militantes et militants en santé et sécurité, afin qu'ils se sentent intégrés au syndicat.
- Exigera que les membres du SCFP siégeant à ces comités deviennent des défenseurs des droits des travailleuses et travailleurs et représentent les positions du SCFP en matière de droits fondamentaux des travailleuses et travailleurs.
- Incitera les comités de santé et sécurité à suivre une formation en égalité.

- Travaillera avec les sections locales à insister pour que les représentantes et représentants des comités mixtes de santé et sécurité rendent des comptes aux sections locales en présentant des rapports périodiques.
- Fera pression pour que les comités mixtes aient le pouvoir de prendre des décisions au lieu de se limiter à faire des recommandations à la direction.
- Luttera pour veiller à ce que les comités ne soient pas cooptés par les employeurs dans le but d'affaiblir le syndicat ou de menacer la solidarité.

## **S'ATTAQUER AUX ENJEUX DU JOUR**

Les représentantes et représentants syndicaux doivent élargir la portée des enjeux discutés aux comités mixtes de santé et sécurité pour y inclure les nouveaux risques.

Le SCFP :

- Sensibilisera les membres au fait que les questions de charge de travail, de stress, de discrimination, de harcèlement et de violence doivent être discutées et considérées comme des risques professionnels.
- Aidera les militantes et militants en santé et sécurité à discuter, aux comités mixtes, d'enjeux comme la charge de travail pour trouver une solution.
- Verra à ce que tous les accidents et toutes les maladies dues à de nouveaux risques, comme le VIH-SIDA, soient documentés et abordés par le comité mixte.
- Exigera que les employeurs respectent leurs obligations en matière de prévention des accidents et des maladies et soient tenus de protéger les droits de la personne dans le cadre de leurs obligations.

## **ÉDUIQUER LES MEMBRES À LA FAÇON DU SCFP**

Le SCFP a élaboré de nouveaux cours de formation qui font la promotion du militantisme en santé et sécurité et donnent aux représentantes et représentants syndicaux les outils dont ils ont besoin pour affronter les employeurs et les gouvernements. Les cours aideront les représentantes et représentants des sections locales du SCFP à reprendre le contrôle des comités mixtes de santé et sécurité.

Le SCFP :

- Incitera les sections locales à rejeter la formation en santé et sécurité élaborée et contrôlée par les employeurs.
- Préparera un plan et une campagne pour veiller à ce que chaque membre du SCFP siégeant à un comité mixte de santé et sécurité reçoive une formation élaborée et offerte par le SCFP.
- Luttera pour que les gouvernements et les employeurs reconnaissent la formation du SCFP en santé et sécurité.
- Intégrera les nouveaux problèmes comme le stress, le harcèlement, la discrimination et la violence au travail au matériel de formation en santé et sécurité.

## **OBTENIR DES INDEMNITÉS ÉQUITABLES**

Le programme du SCFP en santé et sécurité vise à prévenir les problèmes de santé et de sécurité. Mais lorsque la prévention ne suffit pas, le SCFP doit aussi être prêt à agir pour assurer le versement d'indemnités équitables aux travailleuses et travailleurs blessés.

Le SCFP :

- Continuera de prôner la prévention en matière de maladies et d'accidents.
- Fera en sorte que les travailleuses et travailleurs blessés reçoivent des indemnités équitables.
- Défendra la confidentialité des renseignements médicaux.
- Verra à ce que les employeurs tiennent compte des besoins des travailleuses et travailleurs blessés et à ce que ceux-ci puissent retourner à un travail intéressant.
- Luttera au nom de nos membres devant les commissions des accidents du travail et devant les tribunaux au besoin.
- Négociera des protocoles de retour au travail pour les personnes atteintes du VIH et du SIDA.
- Formera les membres pour qu'ils puissent servir de représentantes et représentants des membres blessés au travail.
- Continuera de faire pression pour la pleine reconnaissance du stress, du harcèlement et de la violence au travail comme maladies professionnelles pour lesquelles des indemnités d'accidents du travail doivent être accordées.

## **APPUYER LES JEUNES**

Les jeunes travailleuses et travailleurs, incluant les jeunes de couleur et les jeunes autochtones, doivent relever des défis particuliers en matière de santé et sécurité. La plupart des employeurs ne fournissent pas suffisamment d'information ou de formation sur les risques que courent ces travailleuses et travailleurs au travail. L'expérience des militantes et militants en santé et sécurité du SCFP leur permet d'intégrer leurs connaissances à l'énergie que mettent les jeunes travailleuses et travailleurs à confronter les visées de l'employeur en matière de santé et sécurité.

Le SCFP élaborera et aidera à offrir la formation et l'information destinées aux jeunes travailleuses et travailleurs avec les objectifs suivants :

- Documenter l'histoire et les tenants et aboutissants des luttes en santé et sécurité.
- Combler la différence d'âge entre les militantes et militants d'expérience et les jeunes.
- Souligner le droit des jeunes travailleuses et travailleurs à un travail sain et sans danger.
- Cerner les risques particuliers que doivent affronter les jeunes travailleuses et travailleurs.
- Expliquer où et comment obtenir de l'aide en cas de problème.
- Veiller à ce que les jeunes travailleuses et travailleurs sachent qu'un lieu de travail sain et sans danger est aussi exempt de harcèlement et de discrimination.

## **S'ORGANISER POUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ**

Lorsque les travailleuses et travailleurs ont commencé à s'organiser, la santé et la sécurité ont été parmi les premières raisons qui les ont amenés vers les syndicats. Les syndicats étaient les véhicules qu'ils pouvaient utiliser pour lutter en position de force pour leur dignité, leurs droits et l'amélioration de leurs conditions de travail. Les questions de santé et sécurité sont toujours fondamentales et communes à tous les travailleurs et travailleuses, qu'ils soient syndiqués ou non. Le renouvellement du militantisme en santé et sécurité doit aussi inclure l'utilisation des questions de santé et de sécurité dans nos campagnes de recrutement.

Le SCFP :

- Élaborera un plan d'action visant à utiliser les questions de santé et sécurité comme outils de recrutement.
- Créera des trousseaux d'information spécifiques à chaque secteur.
- Verra à ce que les organisatrices et organisateurs puissent avoir accès à l'expérience et aux connaissances du personnel en santé et sécurité du SCFP.

## **PRENDRE LE CONTRÔLE**

En tant que plus grand syndicat du Canada, le SCFP est très bien placé pour adopter une position politique et militante ambitieuse en matière de santé et sécurité des travailleuses et travailleurs. La plupart des sections locales du SCFP sont dotées d'au moins un comité de santé et sécurité. Si chacune de nos sections locales travaille à la mise en œuvre de notre plan d'action, nous pourrions déclencher un renouvellement du militantisme en santé et sécurité d'un océan à l'autre et améliorer la qualité de vie de nos membres.

Notre défi est clair – nous devons remettre à leur place les questions de santé et sécurité, c'est-à-dire au centre des priorités du syndicat. Les sections locales doivent s'organiser autour des enjeux en santé et sécurité et assurer un appui à nos comités locaux. Et le SCFP doit redoubler d'efforts pour appuyer le militantisme en santé et sécurité et protéger tous les aspects de la vie professionnelle de nos membres.

Les membres du SCFP sont malades et fatigués et ils en ont assez. Nous exigeons des lieux de travail sans danger. Nous exigeons de contrôler ce qui arrive à notre corps et dans notre vie. Et nous exigeons tous ces changements maintenant.





